



bois énergie

Maison de M. et Mme Gentil à Annoisin-Chatelans



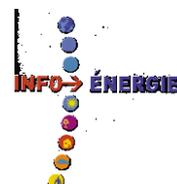
Du point de vue environnemental, le bois énergie contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Contrairement à l'utilisation des énergies fossiles, il ne crée pas de déséquilibre quant au cycle du CO₂. La très bonne maîtrise de la combustion et le très haut rendement des chaudières automatiques (au-delà de 80 %) en font une énergie propre.

Economiquement, le granulé de bois garantit une meilleure stabilité des coûts du combustible. Il est généralement fabriqué sur la Région à partir de déchets de l'industrie du bois et livré par camion souffleur. Le prix du kilowattheure utile bois, toujours moins élevé que celui du fioul, ne subit pas de plein fouet les aléas géopolitiques auxquels sont soumis les énergies fossiles.

La haute performance des chaudières et de leur régulation, leur automatisme et l'autonomie qu'elles confèrent sur la saison de chauffe ne changent en rien les habitudes prises avec les énergies fossiles : la chaleur se contrôle depuis l'unique bouton du thermostat d'ambiance.

Par ailleurs, les collectivités territoriales (Région Rhône-Alpes, Conseil Général de l'Isère) et l'Etat, conscients des enjeux économiques et environnementaux, ont mis en place des dispositifs (subventions et crédit d'impôt) pour aider à l'investissement dans les chaudières automatiques au bois et en faciliter ainsi l'acquisition.

Rhône-Alpes



L'installation

- La chaudière de M. et Mme Gentil fournit les besoins en chaleur de leur maison de 145 m², alimente les 10 radiateurs de l'installation et fournit l'eau chaude pour la famille (2 adultes et 3 enfants)
- La chaudière aux granulés de bois est entièrement automatique et dispose d'une régulation performante qui permet d'optimiser la combustion, évitant ainsi les effets de goudronnage et de pollution.
- Le combustible bois, stocké dans un silo, est directement acheminé vers la chaudière en fonction des besoins de chauffage. L'alimentation se fait par aspiration pneumatique puis par une vis sans fin.
- Date de mise en route : novembre 2004

Les caractéristiques techniques

- **Modèle de chaudière** : Herz – Pellet Star
- **Puissance** : 25 kW
- **Capacité du silo** : 11 m³
- **Décendrage automatique**
- **Régulation électronique** par sonde extérieure

Fonctionnement

- **Consommation** : la consommation annuelle de la chaufferie est estimée à 6 tonnes de granulés soit un volume de 9 m³.
- **Combustible** : granulés de bois de diamètre 6 mm.
- **Décendrage** : cendrier à vider une fois toutes les 3 semaines en pleine saison de chauffe

Investissements et subventions

- **Investissements** : 15 700 € TTC
- **Subventions** :
 - Région Rhône-Alpes : 4 700 €
 - Conseil Général de l'Isère : 3 260 €
 - Total subventions** : 7 960 € soit environ 50 % de l'investissement

Réalisation

- Installateur : Pierre MEUNIER – Saint Chef (38)
- Analyse d'opportunité et accompagnement du projet : AGEDEN – Energies Renouvelables en Isère - Grenoble (38)
- Importateur HERZ : SB Thermique à Dizimieu (38)



Le Bois Energie – granulés

Le choix du granulé de bois comme énergie est en mesure de répondre aux différents objectifs qualitatifs et aux contraintes qui sont fixés lors de la réalisation d'une chaufferie.

Investir dans une chaufferie automatique au bois c'est investir pour l'avenir, en soutenant le développement durable et l'économie de notre territoire tout en construisant notre indépendance énergétique.

Contacts

AGEDEN
Energies Renouvelables en Isère
Le Trident – Bât A
34 avenue de l'Europe
38100 GRENOBLE
Tel : 04 76 23 53 50
Fax : 04 76 23 53 51
e-mail : infoenergie@ageden.org
Site internet : www.ageden.org

